

La forme impersonnelle (traduction de « on »)

SI (pronom personnel réfléchi 3^e pers.) + **VERBE conjugué**

LA FORME IMPERSONNELLE AUX TEMPS SIMPLES (v. p. 2 pour les temps composés)

ex. : On rit → Si ride

! A la forme impersonnelle, ces deux mots (SI + VERBE conjugué) sont *inséparables*. Seul le pronom personnel “ne” peut s’interposer entre eux.

- ◆ **Quand le verbe a un COD (complément d’objet direct), il s’accorde avec celui-ci**

ex. : On mange **une** pomme → Si mangia **una** mela

On mange **des** pommes → Si mangiano **delle** mele

→ [Exercices A](#)

- ◆ **Avec un verbe réfléchi, cela devrait donner *si si + verbe* qui, pour des raisons d’euphonie, se transforme en *CI SI + verbe***

ex. : L’été *on se lève* plus tôt → D’estate *ci si alza* più presto

→ [Exercices B](#)

- ◆ **Verbes serviles (*volere, dovere, potere*) suivis d’un verbe à l’infinitif : on accorde le verbe servile avec le COD du verbe à l’infinitif**

ex. : Ici *on pouvait manger* des fruits de mer → Qui *si potevano mangiare* frutti di mare

→ [Exercices C](#)

- ◆ **Accord de l’adjectif (1) ou du substantif (2) attribut du sujet**

L’adjectif ou le substantif attribut du sujet est **toujours au pluriel**, bien que le verbe soit au singulier.

ex. : 1. Quand on est malade, il faut rester à la maison → Quando si è malati, bisogna rimanere a casa

2. Dans cette famille, on est musicien de père en fils → In questa famiglia, si è musicisti di padre in figlio

NB : en français, lorsque *on* signifie « les êtres humains en général », « les gens », l’adjectif se met au masculin singulier ; lorsque *on* désigne une ou des personne(s) déterminée(s), il est possible d’accorder l’adjectif avec le sujet réel.

→ [Exercices D](#)

- ◆ **Les possessifs de la forme impersonnelle : il proprio/i propri la propria/le proprie**

ex. : Si on aime son métier, on le fait bien → Se si ama **il proprio** mestiere, lo si fa bene

Remarque : On utilise le possessif “il proprio” chaque fois que le sujet est indéterminé : à la forme impersonnelle, avec *ognuno* (chacun), *chiunque* (quiconque), *nessuno* (personne)...

Ex. : Chacun décide de ses actes → Ognuno decide dei propri atti

→ [Exercices E](#)

La forme impersonnelle (traduction de « on »)

LA FORME IMPERSONNELLE AUX TEMPS COMPOSES

Aux temps composés, l'auxiliaire est toujours *essere*

♦ Quand le verbe se conjugue habituellement avec l'auxiliaire *avere*,

→ à la forme impersonnelle : **Si è + participe passé**

ex. : C'était une belle fête: on a ri, on a dansé → Era una bella festa: si è riso, si è ballato

Ok, on a compris ! → Ok, si è capito!

Si le verbe a un COD, on fait l'accord avec le COD, comme dans les temps simples :

ex. : On a mangé trop de pommes → Si sono mangiate troppe mele

♦ Quand le verbe se conjugue habituellement avec l'auxiliaire *essere*,

→ à la forme impersonnelle le participe passé se met toujours au pluriel (bien que l'auxiliaire soit au singulier) :

ex. : On est allé au cinéma → Si è andati al cinema

Remarque : le fait que le participe passé soit au singulier ou au pluriel permet de différencier une forme impersonnelle au passé composé d'une forme passive au présent :

Si è capito : forme impersonnelle au passé-composé (= abbiamo capito : on a compris)

Si è capiti : forme passive au présent (= siamo capiti : on est compris).

ex. : 1. Quand on a compris, on ne comprend plus pourquoi, avant, on ne comprenait pas

→ *Quando si è capito, non si capisce più perché, prima, non si capiva*

2. Quand on est compris par ses amis, on se sent plus léger

→ *Quando si è capiti dagli amici, ci si sente più leggeri*